



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

17 MARS 2025

ID : 057-245700695-20250305-C20250304_20_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le quatre mars à dix-neuf heures, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de Communauté à Cattenom, les Conseillers communautaires des Communes constituant la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Etaient présents :

Monsieur Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, David ROBINET,

MM. Eric GONAND, Denis NOUSSE, Philippe GAILLOT, Mme Maryse GROSSE, M. Michel SCHMITT, Mme Christine ACKER, MM. Hervé GROULT, Bernard DORCHY, Hassan FADI, Yves LICHT, Mme Alieth FEUVRIER, MM. Bertrand MATHIEU, Thierry MICHEL, Alain REDINGE, MMES Marie-Josée THILL, Céline CONTRERAS, Nadine GALLINA, M. Hervé PATAT, Mme Marie-Odile KRIEGER, M. Christopher PAQUET, Mme Patricia VEIDIG, MM. Yannick OLIGER, Olivier KORMANN, MMES Christelle MAZZOLINI, Brigitte DA COSTA, M. Joël IMMER, Mme Valérie CARDET, M. Serge RECH, Mme Christine KOHLER

<u>Absents avec procuration :</u> Denis BAUR	à	Michel HERGAT
Régis HEIL	à	Roland BALCERZAK
Emmanuelle DUBOURDIEU	à	Céline CONTRERAS
Déborah LANGMAR	à	Alieth FEUVRIER
Joseph GHAMO,	à	Rachel ZIROVNIK
Karine BERNARD	à	Valérie CARDET
Jerry PARPETTE	à	Nadine GALLINA

Absents excusés : Guy KREMER, Bertrand ALESCH, Mauricette NENNIG, Marie-Pierre LAGARDE, Evelyne DEROCHE, Joseph BAUER

Date de la convocation : 12 février 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres présents : 38
Nombre de votants : 45

Secrétaire de séance : Christopher PAQUET



20. Objet : Réhabilitation - rénovation du centre aquatique communautaire Cap Vert à Breistroff-la-Grande - Augmentation de l'Autorisation de Programme

Datant du début des années 2000, le Centre aquatique communautaire Cap Vert nécessite une rénovation pour conserver son attractivité, effacer les dysfonctionnements (étanchéité des bassins et des plages), optimiser les consommations énergétiques et pour actualiser son offre aqualudique.

La CCCE a donc engagé une étude visant à tracer des scénarios en matière de réhabilitation et rénovation de l'espace aquatique, en y incluant une analyse des potentiels de développement en matière d'espaces, de prestations et d'usages.

L'année 2024 a été consacrée au recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage ainsi qu'au recrutement de la maîtrise d'œuvre.

Le programme comprenait :

- la **résolution des problèmes techniques** (réfection bassin, des plages, isolations, réfection toboggan, amélioration traitement de l'air et de l'eau),
- l'**optimisation énergétique et d'usage** (régulation d'énergie, remplacement CTA, ...),
- le **réaménagement des espaces, la résolution des problématiques de fonctionnement** (création d'une splashpad, buses de massage dans le bassin ludique, espaces balnéo, salle de sports...),
- les **aménagements extérieurs** (solarium végétal, splashpad extérieur, pentagliss...).

L'ensemble était estimé à 8 000 000 € H.T..

Pour financer les travaux la CCCE a procédé à la création d'une Autorisation de Programme de 10 M€ en 2024 afin de répartir les crédits de paiement sur 5 ans. Ce sont plus de 6 M€ de crédits de paiement qui sont prévus au titre du budget pour 2025.

Après réalisation du diagnostic par le maître d'œuvre sur les équipements existants, des travaux non prévus au programme sont proposés à hauteur de 375 000 € H.T.. Ces derniers consistent essentiellement au remplacement de pompes, et de divers éléments d'ordre technique.

Lors du rendu de la phase esquisse, le maître d'œuvre a proposé la création d'une rampe PMR pour renforcer l'accessibilité du bassin ludique, l'aménagement d'une terrasse accessible au public au-dessus d'un local de rangement, la couverture de l'espace « toboggan », l'aménagement d'un plateau sportif à l'extérieur, la rénovation de la terrasse agora et de divers dispositifs techniques permettant de renforcer la performance environnementale. L'ensemble de ces propositions, hors programme, est estimé (phase esquisse) à 2 160 592,00 € H.T..

Compte tenu des différents éléments énoncé ci-dessus, les travaux non prévus au programme se chiffrent à un montant de 2 535 592,00 € H.T. portant ainsi le coût du projet à 10 535 592 € H.T..

Considérant la présentation réalisée en conférence des maires en date du 4 février 2025,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable du Bureau communautaire en date du 18 février 2025,

Il est demandé au Conseil communautaire :

- de valider le projet de réhabilitation- rénovation du centre aquatique Cap Vert,
- d'accepter les propositions d'aménagement et les propositions complémentaires, estimées à ce jour à 10 535 592 € H.T..

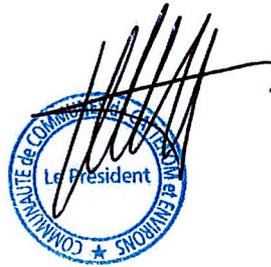
Le Conseil communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote: Pour : 45
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 5 mars 2025

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 13/03/2025

Reçu en préfecture le 13/03/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20250305-C20250304_20_SI-DE